



## Conseil de proximité

Quartier de Chalour

Sandra BOUVIER & Yves QUIVET

### Une ambition

Favoriser la communication entre les administrés et la municipalité, dynamiser toujours plus la vie de nos quartiers, créer du lien social, créer des lieux d'échanges, de réflexions et d'initiatives qui regroupent l'ensemble des citoyens soucieux de s'investir dans leur quartier... Telles sont les ambitions des comités de proximité mis en place par les élus.

Les comités de proximités sont mis en place pour :

- **Être force de proposition pour l'avenir** : Élaborer des projets notamment autour du thème de la convivialité et sur tous les sujets concernant les quartiers mais aussi la commune, suivre l'avancement et les résultats des projets, devenir co-acteur de sa commune.
- **Informer et communiquer** : Développer ou restaurer les liens sociaux dans les quartiers, en assurant des solidarités concrètes intergénérationnelles et en animant la vie citoyenne du quartier, par l'information et le débat menés sous des formes diverses,
- **Encourager les échanges avec les deux élus référents** intervenant sur le quartier, et avec les autres quartiers,

### Une organisation souple

Pas besoin de s'inscrire ou autre, juste une volonté de participer à ces réunions. **Tout le monde peut participer !**

Les réunions se feront une à deux fois par an en fonction des besoins.

### Des échanges

Dans ces réunions, il est possible d'échanger sur tous les sujets collectifs : aménagement, circulation, état du quartier, vos envies, vos idées, vos doutes, vos questionnements... Nous ne traitons pas les problèmes individuels des habitants. Nous vous invitons à venir en mairie pour cela.

**Un compte rendu est fait que vous pourrez retrouver ci-après.** Parce que la réponse à vos interrogations peut nécessiter du temps, nous enrichissons le compte rendu avec des compléments d'informations, des réponses de la mairie pour que vous puissiez avoir une parfaite information.

## La présentation du quartier

Ce quartier se délimite naturellement par le hameau. Le barrage géré par EDF d'où la cité. Il y a le maquis ainsi que deux stèles. Il y a aussi le site de fontaine noire et le pont de Cize

## Les comptes rendus *(du plus récent au plus ancien)*

### Compte rendu de la réunion du 16 septembre 2022

5 participants

#### Retour sur les Points du Précédent Conseil de proximité

- Problème de transport scolaire pour les collégiens habitants Chalour, le hameau n'était plus desservi : les démarches conjointes parents et mairie ont finalement permis la mise en place du service,
- Filets pour les cages de foot. Les cages de foot du stade du village n'ont-elles même pas de filet ; il a été décidé de ne pas investir pour celles de la cité Chalour
- Demande d'un PAV, la communauté d'Agglomération a redéfini un nouveau mode de collecte avec la mise en service de 2 poubelles par foyer permettant le tri pour 2024 donc la mise en place d'un PAV ne semble plus nécessaire (reste le verre)
- Vitesse dans la cité : il appartient à chaque automobiliste d'être suffisamment responsable et aux habitants d'agir si besoin.
- Terrain situé sur la droite tout au long de la route d'arrivée à la cité : problème d'entretien de cet espace.

#### Heure de la garderie

Un accueil dès 7h00 et non qu'à 7h15 serait souhaité. Cette même demande a déjà été formulée par d'autres familles ; les possibles seront étudiés mais aucune promesse quant à la faisabilité

→ 14/10/2022 : La Mairie mesure bien le besoin d'un service complémentaire et se trouve actuellement dans la définition d'une fiche de poste pour répondre au mieux les différents enjeux que cela comporte. Nous espérons pouvoir recruter en début 2023.

#### Arrêt de car

La "cabane" d'arrêt de bus aurait besoin d'une rénovation. La demande est entendue, des projets de la communauté d'agglomération intègrent l'uniformisation des arrêts de bus donc affaire à suivre.

→ 14/10/2022 : Grand Bourg Agglomération ne semble pas investir le dossier contrairement aux annonces précédentes et bien qu'ayant la compétence transports. Le sujet est valable sur une majorité des arrêts de car de la commune. Le sujet fera partie du débat budgétaire des élus d'ici la fin d'année.

## Médecin généraliste

La présence d'un médecin dans la commune (remplacement du docteur Giroud) ; des démarches avaient été entreprises avec un cabinet de recrutement mais les investigations sont restées vaines.

→ 14/10/2022 : Le sujet des déserts médicaux n'est pas propre à notre commune. Le sujet est traité non sans difficulté par le Département de l'Ain et Grand Bourg Agglomération. La commune ne poursuit pas de recherche dans ce sens malgré le travail engagé par l'ancienne mandature qui n'a pas permis de trouver un remplaçant comme dans de nombreuses communes.

## Entretien

Terrain situé sur la droite tout au long de la route d'arrivée à la cité : le besoin d'entretien de cet espace reste une préoccupation. Monsieur EGRAZ prend quelques initiatives pour l'entretien mais signale des pierres, un morceau de poteaux EDF en béton qu'il serait souhaitable d'enlever. La rétrocession de la propriété de ce terrain par l'EDF à la commune oblige certes la mairie d'organiser l'entretien mais l'employé communal ne peut pas forcément faire toujours plus. Un déplacement sur site avec ce dernier sera programmé afin de voir les réels possibles.

→ 14/10/2022 : Rien de plus à ajouter. Il nous faut organiser un déplacement sur site. Nous remercions Monsieur EGRAZ pour sa participation à l'entretien de cet espace.

## Balade urbaine

Information concernant la prochaine balade urbaine du 1er octobre 2022 qui sera un prémisses à une consultation ou plutôt un recueil d'idées, de réactions de la population concernant les projets d'urbanisations du bourg. La concrétisation de ces projets (les Cras, l'ancienne fruitière, la mairie et sa place, la place Blétel...) ne peut s'envisager que sur une échelle temps longue. La municipalité actuelle sait qu'elle ne sera porteuse que d'études qui, elle l'espère, serviront aux prochaines municipalités qui devront mener à bien une urbanisation adaptée aux besoins et souhaits de la population

## Rénovation énergétique

Étude énergétique en cours concernant les bâtiments communaux (mairie, écoles, salle des fêtes). L'idée d'une extinction des lumières des espaces publics avancée est plutôt bien perçue ; une extinction à 22h00 l'hiver est même suggérée.

→ 14/10/2022 : La commune adopte un plan de sobriété réduisant l'éclairage public et des études ont été engagées sur la modernisation de l'éclairage ainsi que sur la rénovation énergétique des bâtiments.

## Commerce

Information concernant le devenir du commerce (restaurant et bar) ; l'achat de la licence par la mairie, les travaux à prévoir, l'identité des repreneurs, la décision de conserver un espace qui pourrait être dédié à un autre projet (qui reste à peaufiner).

→ 14/10/2022 : Nous travaillons depuis le mois de novembre 2021 en prenant un architecte pour mener des travaux de rénovation complète du local commercial. Nous avons des repreneurs pour le local qui sera aménagé pour un bar / restaurant. Un second local pourra être aménagé une fois un projet identifié et validé. Le travail se poursuit mais prend du temps. L'année 2023 sera consacrée à la réalisation des travaux.

## Transports scolaires

La question va se poser d'ici 2 ans quant au ramassage scolaire des lycéens dans le hameau. Considérant les lourdeurs administratives, les difficultés à convaincre les services compétents, les décideurs... il ne semble pas inutile de commencer dès maintenant à interpeller toutes les instances concernées

→ 14/10/2022 : Nous remercions les habitants pour l'alerte à charge pour la mairie de s'assurer qu'il n'y ait pas de blocage dans ce dossier.

## Divers

- Les petites nouvelles distribuées régulièrement sont appréciées.
- Les participants au conseil évoquent l'organisation annuelle d'une fête de quartier, l'initiative est évidemment encouragée.

FIN DE COMPTE RENDU

---

## Compte rendu de la réunion du 10 septembre 2021

14 participants

### Transport scolaire

Le hameau n'est plus desservi pour les enfants allant au collège. Monsieur EGRAZ soutenu par l'ensemble des habitants exprime leur mécontentement.

→ 26/10/2021 : La communauté d'Agglomération a finalement accordé l'arrêt de car après un courrier des habitants, mais aussi à la suite d'interventions du Maire et de l'adjointe à la vie sociale.

### Vitesse dans le hameau

Il est signalé que la vitesse dans le hameau est trop importante.

→ 1/10/2021 : La vitesse est un enjeu sur l'ensemble de la commune. Il nous faut prioriser notre action. Il est rappelé à chacun de fournir un effort car nous sommes aussi chacune et chacun responsable de notre vitesse ici et ailleurs. Au sein de la cité c'est bien ceux qui y vivent qui peuvent agir. Nous rappelons le besoin de respecter les limitations de vitesse et de s'adapter à la situation. (Présence d'enfants, peu de visibilité...)

### Demande d'un point d'apport volontaire

Les habitants expriment le besoin d'avoir un point d'apport volontaire sur leur hameau.

→ 1/10/2021 : La communauté d'Agglomération est entrain de redéfinir le mode de collecte du tri. La mairie enregistre bien cette demande légitime ; mais nous attendons de connaître plus en détail les solutions envisagées par la Communauté d'Agglomération.

### **Filet cage de foot**

Un habitant demande que des filets puissent être mis sur les cages de foot.

→ 1/10/2021 : Nous ne donnerons pas suite à cette demande légitime mais non pertinente à l'échelle de la commune. Il n'y a pas de filet sur les cages du stade au village non plus.

### **Jeux pour les petits**

Il est réclamé d'avoir plus de jeux pour les petits.

### **Entretien**

Le grand terrain situé sur la droite de la ligne droite dans la cité : Est-ce possible de coupler plus à ras de la clôture pour éviter les ronces ?

→ Nous en prenons bonne note.

FIN DE COMPTE RENDU

---